



LE NAYRAC. Rires et applaudissements avec Guste et Compagnie

La troupe Guste et Compagnie de Golinhac proposait son spectacle à l'espace multiculturel qui affichait complet. Les comédiens entraient en scène et présentaient une succession de saynètes. Le premier thème permettait de lire leur lettre de motivation pour rejoindre le groupe, avec bien sûr des anecdotes et de l'humour ponctués d'expressions bien locales. Irma la voyante présidait l'avenir, les politiques s'affrontaient sur leur programme mais étaient au final de bons amis, l'élection de Miss Camping attirait les candidates... Après l'entracte c'était une histoire de famille où quiproquos et rebondissements déclenchaient rires et applaudissements. Pour ceux qui n'auraient pu être présents, le spectacle sera joué à Golinhac, samedi 6 avril à 20 h 30.

Le Nayrac

Comment fonctionne un défibrillateur ?

Le Centre de secours d'Estaing avait programmé une soirée concernant l'utilisation du défibrillateur. Une vingtaine de personnes étaient présentes et étaient accueillies par quatre sapeurs pompiers du centre : Chantal Marc, Frédéric Pullès, Coralie Romieu et Ambelle Marcihac. Après le rappel des numéros à composer en cas d'urgence, le 18, le 15, le 112, l'essentiel est d'expliquer à l'interlocuteur ce qui se passe afin que les secours s'organisent au mieux. A noter aussi que le médecin de garde peut être joint par le 116 117. Place ensuite aux travaux pratiques : comment récupérer l'appareil et suivre les consignes... Allumer, poser les électrodes et établir un rapide diagnostic. Selon les informations concernant la personne secourue, le massage cardiaque reste un geste urgent et indispensable à mettre en place jusqu'à l'arrivée des secours. Plusieurs personnes ont ainsi pu le pratiquer sur le « mannequin » et ont bien compris la difficulté à tenir le rythme sur une durée qui semble toujours



Le massage cardiaque est essentiel avant l'arrivée des secours.

bien longue et nécessite de la force et de la régularité ! Si la victime reprend conscience avant l'arrivée des secours, la placer en PLS (position latérale de sécurité) et communiquer avec elle le plus possible en pensant surtout à bien dégager les voies aériennes. Des questions ont aussi été évoquées : cas de noyade, personnes

porteuses de pacemaker, de défibrillateur implanté. D'autres interrogations ont suivi : les signes avant-coureurs d'un arrêt cardiaque, d'un AVC, d'une crise d'épilepsie, d'un étouffement avec un corps étranger, de blessures avec plaies hémorragiques... Les intervenants ont répondu à toutes ces demandes en insistant sur le but numéro un : la prise en charge de la victime et l'appel des secours. Le Nayrac dispose de deux défibrilla-

teurs accessibles à toute heure : un devant l'Espace multiculturel et l'autre dans l'entrée de l'Unité de Vie, Rue des Jardins. Une boîte était à la disposition des participants pour les jeunes sapeurs pompiers du Nord Aveyron qui sont déjà sur le terrain et font preuve de dévouement au service de la population. La soirée s'est terminée avec le partage de la fouace et de boissons offertes par la municipalité.

LE NAYRAC

L'Aveyron chante

La demi-finale enfants a enchanté le public

La demi-finale, en catégorie enfant, du concours de chant "L'Aveyron chante" a eu lieu samedi 16 mars à l'espace multi-culturel. Le public, venu nombreux, a pu apprécier le talent de ces jeunes chanteurs qui ont montré un niveau particulièrement élevé.

Après la présentation des musiciens qui accompagnaient les candidats, Fred Bonnet, figure incontournable de la musique et du chant sur notre territoire, a interprété une chanson de sa composition, "L'Aveyron chante", avec les deux choristes Lauriane et Lydie. Il a également rappelé la création en 2023 de l'association Art'Aveyron avec la participation des communes du Nayrac, d'Estaing, de Bozouls et du conseil départemental de l'Aveyron.

Jean-Louis Raynaldy, maire du Nayrac, s'est montré «très fier d'accueillir cette demi-fi-

nale enfants où Fred Bonnet a beaucoup œuvré en supervisant les répétitions, en créant les arrangements musicaux nécessaires...» L'édile a adressé un hommage à André et Simone Damon, présents dans la salle, «fondateurs de deux clubs de jazz renommés à Paris» saluant leur «expertise inégalée en musique et chansons». Il a également remercié Francine Lafon, conseillère départementale, pour son soutien, sa présence et sa participation au jury, avant de laisser la place aux enfants : «Ils vont maintenant se produire sur scène accompagnés des musiciens, des choristes, et tout ceci présage de passer une soirée exceptionnelle».

Place ensuite aux huit chanteuses et chanteurs, venus de Rodez, Curières, Nîmes, Espalion, et le duo des deux plus jeunes (5 et 7 ans) du Nayrac. Après leur prestation, le jury s'est réuni pour délibérer et retenir les six finalistes : Laria, Joséphine, Lola, Titouan,



Les finalistes sélectionnés pour Bozouls le 25 mai prochain.

Lilou et le duo Louison-Margaux.

La soirée s'est terminée en musique et chansons avec Fred, Lauriane, Lydie et les instrumentistes sous les applaudissements du public.

La demi-finale adulte aura lieu le samedi 6 avril à Estaing, et la finale enfants et adultes à Bozouls le samedi 25 mai. Deux dates à retenir pour encourager ces talents !



Les deux petits Nayracois Louison et Margaux ont été très applaudis.

Concessions hydroélectriques

Le sénateur Jean-Claude Anglars plaide pour sortir de l'impasse juridique



C'est un sujet pour lequel il intervient régulièrement depuis 2020 et son entrée au Sénat. Ce mercredi 13 mars, une fois de plus, le sénateur Jean-Claude Anglars a interrogé le ministre en charge de l'Energie sur l'avenir des concessions hydroélectriques et le tant attendu projet de loi sur la souveraineté énergétique.

Il s'agit bien là d'une question d'actualité ! Toute d'abord parce qu'en Aveyron est prêt à démarrer le projet de construction d'une seconde usine de production électrique souterraine, adossée à celle existante, qui doit permettre l'optimisation de l'exploitation de la STEP (station d'énergie par pompage) de Montézic et d'alimenter à l'horizon 2030 l'équivalent de 300.000 habitants. Avec ses 500 millions d'euros d'investissement et son chantier de quelques 300 ouvriers attendus, c'est une opportunité pour le Nord-Aveyron qui ne peut souffrir davantage de l'incertitude juridique des concessions, à terme échu ou à venir, et pour lesquelles l'Union Européenne met en demeure la France de respecter l'ouverture à la concurrence.

Car aujourd'hui, sans régularisation, l'exploitant ne peut pas investir : EDF ne peut pas lancer son projet. Et c'est aussi ce que pointe une nouvelle fois la Cour des Comptes, dans son rapport annuel de 2024, paru le 12 mars 2024.

Au Sénat, en séance publique de Questions d'Actualité au Gouvernement, Jean-Claude Anglars a ainsi interpellé le ministre : *«Le projet de loi relatif à la souveraineté énergétique, dont on nous promet qu'il doit régler la situation juridique des concessions hydroélectriques, serait-il devenu l'arlésienne du projet gouvernemental ? En février dernier, vous avez déclaré repousser le projet de loi jusqu'à la fin de l'année en attendant "un débat préalable sur l'équilibre global" du système énergétique français ! Or, ce projet de loi presse Monsieur le Ministre. Les exploitants actuels ont des projets pour développer la production hydroélectrique au service de notre indépendance énergétique et de sa décarbonation. Il y a urgence ! Quand allez-vous régler les conditions d'exploitation de nos barrages ?»*

Le ministre Bruno Le Maire a déclaré se fixer comme objectif de trouver d'ici la fin de l'année 2024 une solution juridique sur la question des barrages hydroélectriques et la levée du contentieux avec l'Union Européenne. Il a invité Jean-Claude Anglars à participer aux travaux engagés pour trouver une autre voie que la mise en concurrence des barrages attendue par l'Europe.

Une invitation à laquelle le sénateur a répondu favorablement, souhaitant rapidement le développement de cette énergie sur la Vallée de la Truyère.



LE NAYRAC. Succès du quine de Sourires d'automne

Les quines ont toujours autant de succès... En témoignent les nombreux joueurs présents à l'Espace multiculturel pour celui qui était proposé par le club Sourires d'automne.

Les organisateurs avaient tout préparé en amont : répertoriage des lots offerts, achats des autres afin que les parties soient équitables ; vente des cartons et saisie pour l'ordinateur, mise en place des tables, des chaises, préparation de la collation pour l'entracte...

Il ne fallait rien oublier ! Mais l'équipe maintenant bien rodée à cet exercice a bien réussi à tenir ses engagements et à être félicitée par les participants qui n'ont pas tous pu repartir gagnants mais ont passé un agréable moment.

Le Nayrac

Le camping de la commune bien classé par les camping-caristes

Sur les 82 aires Camping-Car Park en Occitanie, le camping du Nayrac s'est hissé à la 4^e position des campings préférés. Avec une note de 4,4/5 sur 73 avis récoltés par *Camping-car park*, dépassant largement la moyenne régionale de 3,8. Les agents communaux contribuent largement à ce succès, avec l'entretien irréprochable des lieux tout au long de l'année.

Un beau travail salué par ce classement ; et pourquoi pas atteindre le podium très prochainement ! Le chiffre d'affaires continue de progresser mais ces bonnes notes peuvent encore le booster. Un partenariat va être mis en place avec les commerçants du village pour inciter les camping-caristes à choisir la destination du Nayrac et y effectuer leurs achats. Pour rap-



Des emplacements bien délimités et ombragés.

pel, le camping est situé juste à côté du plan d'eau où de nombreuses activités sont proposées : pêche, jeux pour enfants, terrains multisports et de tennis, terrain de quilles et pétanque, balades autour du lac ou plus loin...

PNR Quatre millions d'euros de retombées économiques

■ Le Parc Naturel de l'Aubrac a réuni à Saint-Côme-d'Olt son Comité syndical et présenté le bilan d'activité de l'année écoulée.

Parmi des actions dans de nombreux domaines, le Président Bernard Bastide a souligné que 2023 aura été marquée par la préparation de plusieurs programmes structurants pour le territoire et coordonnés pour accompagner son adaptation au changement climatique.

« Elle est un enjeu majeur pour l'Aubrac, le changement climatique met à mal les usages tels qu'ils se pratiquent et les impacts sont forts pour l'élevage et l'eau potable » a présenté Olivier Guiard, directeur du Parc. Avec l'Agence de l'eau Adour Garonne et de nombreux partenaires, un programme d'actions portant sur l'amélioration de la connaissance du fonctionnement des zones humides, la réalisation de travaux de restauration, l'abreuvement des troupeaux a été établi.

Ce programme permettra de poursuivre la contractualisation de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) avec tous les éleveurs éligibles qui en ont fait la demande, pour soutenir financièrement les pratiques favorables à la préservation des prairies naturelles et des zones humides. Ce programme d'action est doté d'un budget de 5 millions d'euros sur 5 ans.

Un second programme d'action structurant démarre en 2024. Il agira en faveur des prairies naturelles et leurs infrastructures écologiques. Il sera financé par le



Fonds vert de l'État et l'Agence de l'eau Adour Garonne pour trois années. Il vise à expérimenter des solutions techniques pour maintenir le rendement des prairies et leur capacité à répondre aux besoins des éleveurs.

L'eau, les prairies, les haies, les forêts... le Parc permet de mettre en valeur ces ressources disponibles sur l'Aubrac et les renforcer. « Nous en sommes tous responsables, collectivement » a réagi Vincent Alazard, vice-président du Parc, maire et agriculteur à Laguiole.

Contrat territorial Occitanie

Plusieurs autres programmes de développement économique portés par le Parc ont également été

présentés. Marc Guibert, vice-président, a cité la deuxième saison du Pôle de pleine nature pour favoriser le développement d'un tourisme durable sur l'Aubrac.

Ce Contrat Territorial avec la Région Occitanie confié au Parc la coordination locale de ses aides aux collectivités pour leurs projets de développement économique et touristique, services à la population et équipements, économies d'énergie et mobilités, culture... À travers toutes ses actions et les programmes qu'il anime, le Parc de l'Aubrac a permis de mobiliser près de 4 millions d'euros de subventions au bénéfice direct du territoire. Un chiffre qu'Oli-

vier Guiard qualifie de « précis mais partiel, car il ne prend pas en compte les retombées indirectes et non mesurables ».

Autre fait qui marquera l'année 2024 pour le Parc de l'Aubrac, sera le démarrage à l'automne de la rénovation de ses bureaux à Aubrac. Pendant la durée des travaux, les agents du Parc s'installeront dans les différentes antennes et en particulier à Nasbinals et Saint-Côme. Le budget de l'opération s'élève à 1,7 million d'euros, financé à 100 % par des subventions.

Plus d'infos sur :

www.parc-naturel-aubrac.fr

Politique Au tour du sénateur Anglars d'interpeller sur le train Rodez-Paris

Le train Rodez-Paris n'en finit pas de faire parler de lui. Et de faire monter au créneau les parlementaires aveyronnais dénonçant « *des usagers lésés* » et « *les trop nombreuses annulations de dernière minute de ces derniers mois face à des situations ubuesques !* » En tout, 54 suppressions ont été dénombrées depuis juillet... Ainsi, à l'Assemblée nationale, les députés Alexandre et Mazars ont élevé la voix la semaine passée face au ministre déléguée des transports, Patrice Vergriete. Ce dernier avait alors promis « *un retour à la normale d'ici les vacances de Pâques* » et indiquait que la situation actuelle résultait « *d'enrayements dus à la chute de feuilles* » et de « *difficultés de maintenance des locomotives diesel* ». Ce qui n'avait pas manqué de susciter des commentaires d'insatisfaction dans le département. Ainsi, ce jeudi, au Sénat, Jean-Claude Anglars est de nouveau monté au créneau. Cette fois face à la ministre, Marie Guévenoux, chargée des Outre-Mer...

« *L'hypothétique retour annoncé d'une fréquence quotidienne de la desserte de Rodez pour les vacances de Pâques n'est pas suffisant. Il y a urgence. Des solutions immédiates opérationnelles existent, telles un itinéraire de substitution pour le train de nuit qui a déjà fait ses preuves. Il faut un engagement opérationnel de l'État* », a souligné le membre des Républicains. En réponse, la ministre a justifié qu'une partie des annulations que connaît la ligne était



Jean-Claude Anglars.

engendrée par des travaux de modernisation réalisés de nuit sur la ligne Orléans-Limoges-Toulouse. Elle a également rappelé que les pannes ont conduit l'État à financer la location d'une locomotive supplémentaire à Brive pour renforcer les dessertes de Rodez, Albi et Aurillac... Tout en indiquant que le matériel actuel, les locomotives diesel en particulier, était « *vieillissant* » et que les services de l'État travaillaient actuellement au remplacement de ce parc ancien.

Pour un renouveau de la ligne Rodez-Paris ? Pour que le chef-lieu de l'Aveyron ne soit plus le plus éloigné de la capitale en durée de voyage ferroviaire ? En attendant, le sénateur Jean-Claude Anglars a sollicité une rencontre des parlementaires de l'Aveyron, du maire de Rodez, et de toutes les parties prenantes, avec le ministre des Transports Patrice Vergriete afin d'envisager des solutions. Et au plus vite.

M.R.

Le Nayrac

La bibliothèque offre de nouveaux services

La bibliothèque fait partie du réseau « De rives en rimes » de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère et à ce titre offre des avantages à ses lecteurs. Les 14 bibliothèques du réseau sont informatisées et ont uniformisé leurs conditions d'accès avec une carte unique, un catalogue commun, une offre culturelle partagée... Pour répondre aux demandes et assurer le service dans sa globalité, un système de navette est mis en place : les adhérents peuvent réserver les documents souhaités, ils seront acheminés dans la bibliothèque de leur choix pour les emprunter. Les lecteurs pourront rendre les documents dans n'importe quelle des bibliothèques du réseau et repartiront ensuite dans



De nombreux documents à emprunter pour enfants et adultes.

leur lieu d'origine. Les bibliothèques municipales-associatives fonctionnent grâce à l'implication de salariés et surtout de nombreux bénévoles dévoués qui vous donneront tous les renseignements nécessaires. La bibliothèque du Nayrac est ouverte le samedi de 10 heures à midi.



LE NAYRAC. Petits et grands ont apprécié le bal traditionnel

Les musiques traditionnelles étaient encore à l'honneur dimanche. L'après-midi débutait avec le bal des enfants qui interprétaient quelques danses apprises au cours des séances d'occitan dans les écoles où Édith, animatrice de l'Adoc 12 intervient. Très vite, les adultes étaient invités à les rejoindre sur la piste et partageaient le plaisir de danser. Les musiciens locaux et leurs amis animaient ce bal au son de leurs cabrettes, accordéons, batterie, et autres... Ils se relayaient et prenaient le temps de danser aussi. De nombreux amateurs arrivaient ensuite pour le bal qui se poursuivait dans une ambiance joyeuse où chacun appréciait ce moment de détente.

Train Rodez-Paris À l'Assemblée, Stéphane Mazars élève la voix

■ « Il faut agir et agir vite ! », a lancé Stéphane Mazars au nouveau ministre délégué aux transports, Patrice Vergriete, mercredi dans l'hémicycle. En réponse, ce dernier a assuré que la ligne Rodez-Paris pourrait revenir à la normale d'ici Pâques.

Cela devient insupportable ». Il y a plusieurs jours, sur ses réseaux sociaux, le député de la première circonscription de l'Aveyron, Stéphane Mazars, n'avait pas caché son mécontentement sur l'état de la ligne ferroviaire Rodez-Paris. Et après une rencontre avec le groupe d'opposition Rodez Citoyen, monté au créneau à plusieurs reprises pour dénoncer les annulations en cascade de ces derniers mois, ou encore avec le sénateur Jean-Claude Anglars, l'élu de la 1^{re} circonscription a cette fois interpellé le nouveau ministre délégué aux transports, Patrice Vergriete. C'était ce mercredi au sein de l'Assemblée nationale.

« Monsieur le Ministre, le constat des dysfonctionnements chroniques sur la ligne ferroviaire Rodez-Paris, unanimement partagé, n'a que trop duré. Il faut agir et agir vite ! », a-t-il lancé, au micro, tout en rappelant que depuis juillet, un train sur 6 était annulé...

« Rodez, chef-lieu de France le plus éloigné de Paris »

« La qualité de service pour les usagers du train de nuit, comme de jour, Rodez-Paris et Paris-Rodez n'a cessé de se dégrader. Les témoignages d'exaspération me remontent quotidiennement, de la



Stéphane Mazars a interpellé le ministre délégué aux transports ce mercredi matin.

part d'étudiants, de jeunes actifs, de familles ou encore de chefs d'entreprise... 100 % de la population aveyronnaise est impactée, avec le sentiment grandissant d'être prise en otage ou bien abandonnée. En 2024, Rodez est toujours le chef-lieu de France le plus éloigné de Paris pour tous ceux qui font le choix économique ou écologique – et souvent les deux – d'un moyen de transport collectif décarboné et moins coûteux. À l'heure où la décarbonation des transports et le développement du rail ne sont plus des options, comment admettre qu'en 1956, le train de nuit quittait Paris plus tard, à 21 h 30, pour débarquer en gare

aveyronnaise plus tôt qu'aujourd'hui, avec les mêmes arrêts ? », s'est-il interrogé encore. Avant d'accueillir la réponse de son camarade de la majorité, reconnaissant d'emblée « les nombreuses gênes » sur la ligne « essentiellement dues à des difficultés de maintenance des locomotives diesel qui tractent les voitures entre Brive et Rodez ».

« Un retour à la normale d'ici Pâques », annonce le ministre

Le ministre a ensuite avancé que la desserte « devrait être rétablie sur une fréquence quotidienne au moins pour les vacances de Pâques » et que l'État venait de financer la location d'une locomotive supplémentaire à Brive qui vient ainsi renforcer le parc utilisé pour les dessertes de Rodez, Albi et Au-

rillac. « Ce que je veux vous dire au-delà de ces réponses circonstanciées, c'est que je suis sensible à ce que vous avez évoqué. Je suis moi-même un élu de Dunkerque et au cours de ces 20 dernières années, le temps de parcours entre Paris et Dunkerque a augmenté de 50 %. Nous sommes passés d'une 1 h 32 à 2 h 22 en moyenne. Au-delà de cette question, il est vrai que nous payons aussi un sur-investissement qui a été fait dans les lignes à grande vitesse inter-métropoles, au détriment de la régénération en direction des villes moyennes », a conclu Patrice Vergriete, tout en proposant une rencontre prochaine avec Stéphane Mazars afin d'évoquer plus en détail les solutions possibles pour cette ligne. À suivre donc.

MATHIEU ROUALDÈS

Politique Avec le Sénat, Anglars et Marc entrent dans l'Histoire



Jean-Claude Anglars
et Alain Marc.

C'est une première mondiale. Mercredi soir, le Sénat a adopté le projet de loi visant à inscrire la « liberté garantie d'avoir recours à une IVG » dans la Constitution. Et en disant « oui » à ce vote (267 voix pour, 50 contre), les parlementaires aveyronnais, Jean-Claude Anglars et Alain Marc, entrent aussi dans l'Histoire. Même si, à l'image de leur camp politique de droite dans l'hémicycle, les pensionnaires du Palais de Luxembourg ont joué la discrétion sur les réseaux sociaux...

Toujours est-il qu'Emmanuel Macron s'est lui-même empressé de se féliciter de cette avancée sur X et a annoncé la tenue d'un Congrès du Parlement le 4 mars prochain. Ce devrait être une dernière formalité pour voir le droit à l'IVG s'inscrire dans notre Constitution.

On notera aussi que comme beaucoup de leurs homologues, les sénateurs aveyronnais ont évolué. Il y a un an, lors d'une première proposition pour inscrire dans les textes fondamentaux ce droit, ils

s'étaient opposés à cette inscription, comme la majorité du Sénat. Plus sur le fond que sur la forme. « Cette proposition de loi proposée par la France insoumise a été mal écrite, disait Jean-Claude Anglars dans nos colonnes. Je suis pour le droit à chacun de se défendre et je salue le droit à l'avortement de la loi Veil de 1975. Il est question ici d'intégrer cette proposition de loi dans la Constitution. Plusieurs questions se posent alors. Est-ce qu'en France cette loi est menacée ? Non. Est-ce que l'IVG dispose déjà d'une loi ? Oui. La commission de loi du Sénat a indiqué qu'il n'était pas nécessaire de la modifier. »

Il a mercredi soir, aux côtés d'Alain Marc, fait évoluer son vote. Au plus grand bonheur des soutiens de la cause et, surtout, de nombreuses associations féministes ayant œuvré pour cela. Avorter est désormais un droit fondamental. En France, du moins.

M.R.